



A Monsieur le Directeur Académique
A Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale Adjointe

St-Etienne, le 15 septembre 2020

Objet : saisine du comité départemental des directeurs d'école

Monsieur le Directeur Académique,

Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale Adjointe,

Les membres du comité des directeurs, élus du SNUipp FSU 42, demandent la saisine immédiate du comité des directeurs de la Loire, institué le 6 février 2020, au regard de la situation sanitaire exigeant des clarifications précises pour la profession d'une part, et au regard de la circulaire du 27 août 2020 dont certains points nécessitent une mise en application rapide d'autre part.

Comme il avait été convenu lors de la création de ce comité, un rythme de trois réunions annuelles minimum était prévu. Il avait été également précisé que le comité pouvait s'auto-saisir en cas de besoin.

Aucune réunion n'a été organisée par l'administration depuis le 6 février 2020, date de la création de ce comité et il nous apparaît donc urgent de le solliciter pour répondre aux problématiques fortes des Directrices et Directeurs en cette période complexe.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Monsieur le Directeur Académique, Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale Adjointe, en notre profond attachement au service public d'Éducation Nationale.

Jérémy Rousset - Marianne Denis- Isabelle Rousson

Membres du comité de directeurs, élus du SNUipp FSU 42